Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le 15 SEP. 2026
ID : 031-263101396-20260914-CCAS2026033-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'administration du lundi 14 septembre 2026

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 14 septembre 2026, à la Mairie de Bessières (29 Place du Souvenir, 31660 Bessières), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Président.
Date de convocation du Conseil d'administration : le mardi 08 septembre 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :
Monsieur Cédric MAUREL, Président, Monsieur Fabrice MANSUY, Monsieur Eddy QUEMET Madame Christine BONNET, Monsieur Jean-Charles CONTE membres élus.

Madame LAGRANGE Simone, Madame Jacqueline NICAISE, Madame Valérie SIEZENIS, Madame Brigitte POLITOWICZ - membres nommés.

Absents :
Monsieur LEBBÉ Claude, Monsieur Frédéric BONNAFOUS

- Composition légale du Conseil d'administration : 11
- Nombre d'administrateurs en exercice : 11
- Nombre d'administrateurs présents : 9
- Nombre d'administrateurs représentés : 0

Secrétaire de séance : Madame Christine BONNET

2026 – 033 Emprunt pour installation de climatisations et renouvellement de mobilier
Rapporteur : Madame la Directrice

ADOPTE				
Votants : 9	Abstentions : 0	Exprimés : 9	Pour : 9	Contre : 0

Sur invitation de Monsieur Le Président, Mme PILLON, Directrice de L'EHPAD CECILE BOUSQUET, informe l'assemblée qu'il a été décidé d'obtenir un prêt afin d'assurer **le financement de l'équipement en climatiseurs de l'ensemble des circulations et la poursuite de l'aménagement de la pièce de vie commune.** Elle rajoute que plusieurs organismes bancaires ont été consultés, et qu'après analyse de ces offres, il a été décidé de contracter l'emprunt avec le Crédit Agricole qui présente l'offre la plus intéressante.
Les caractéristiques de cette offre de financement sont les suivantes (cf. annexe « TRAVAUX EHPAD climatisation et agencement »)
- **Montant du prêt** : 80 000 € (quatre-vingt mille euros)
- **Durée :** 180 mois
- **Taux :** 4.10 %
- **Périodicité :** trimestrielle
- **Echéances constantes** : 1 791.71 € (hors assurance)
- **Coût total du crédit** : 107 502.60 € (hors assurance)
- **Frais de dossier :** 500 €

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser Mme La Directrice de l'EHPAD CECILE BOUSQUET de contracter un prêt d'un montant de 80 000 € auprès du Crédit Agricole selon les conditions énumérées ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le 15 SEP. 2026
ID : 031-263101396-20260914-CCAS2026033-DE

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MADAME LA DIRECTRICE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Conformément à l'article L. 2121-34 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Considérant la nécessité de contracter un prêt pour le financement de l'acquisition d'un véhicule permettant le transport de ses usagers.

- **DECIDE D'AUTORISER** Madame La Directrice à recourir à l'emprunt pour un montant de 80 000 € auprès du Crédit Agricole selon les conditions énumérées ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au budget Annexe EHPAD CECILE BOUSQUET 2026 ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
 MENTIONNE QUE la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication

Le Président,
Cédric MAUREL

C.C.A.S. DE BESSIERES
HAUTE GARONNE